

**DU FOYER AU VILLAGE :
ENQUETE SUR LES PROJETS DE TRANSFORMATIONS VILLAGEOISES.**

Catherine QUIMINAL
Université Paris VIII.

Aujourd'hui, dans les foyers d'Africains noirs, une interrogation nouvelle : comment utiliser, gérer au mieux le séjour en France pour le village, voire le pays ?

Ce texte s'attache à retracer le parcours, le va et vient du foyer au village, de l'usine aux champs. Ce chemin, nous l'avons nous-mêmes emprunté aux côtés des intéressés : des discussions liminaires aux projets de développement dans les foyers jusqu'aux réalisations dans les villages.

s'efforce de les définir plus précisément. Enfin nous tentons d'en proposer une première caractérisation d'ensemble.

I. LES PROJETS COLLECTIFS DE DEVELOPPEMENT : ORIGINE, CONDITIONS DE L'ENQUETE, DEFINITION.

1. Origine des projets collectifs de développement.

Une mutation centrale se déroule sous nos yeux en ce qui concerne le comportement des étrangers résidant sur le territoire français.

Brièvement, elle peut être résumée comme suit :

- Dans une première phase, lorsqu'il pensait venir en France pour une période

de courte durée, l'immigré occupait en quelque sorte la place qu'on entendait lui assigner en tant que simple force de travail. Il intériorisait une prolétarianisation intensive temporaire grâce à un projet d'épargne, gage de sa sortie ultérieure du salariat. Il mettait entre parenthèses, ailleurs et/ou plus tard, dans le temps et dans l'espace, ses exigences de "citoyen", d'où un certain type de rapport au travail, à la société française et au pays d'origine.

- Dans la deuxième phase, celle de la rupture de la chaîne migratoire, plusieurs facteurs se cumulent, infléchissant les centres de préoccupations, créant un nouveau rapport au travail, au pays d'installation et au pays d'origine.

Les projets collectifs de développement entrent dans ces nouvelles préoccupations. Ils sont des témoignages particulièrement significatifs de ces changements de comportement. Les facteurs présidant à la naissance de ces projets sont de plusieurs ordres.

- L'immigré africain noir au coeur de deux crises.

Au Mali, particulièrement dans la région qui nous intéresse, région de Kayes, l'incapacité des familles à assurer sur leurs propres récoltes la survie de leurs membres a été accrue par la sécheresse de 1974. Le recours à un apport monétaire devient de plus en plus nécessaire et important.

En France, dans le même temps la crise resserre les espaces ouverts de travail et d'accès au salaire.

Au coeur de la crise, homme de deux espaces, l'immigré en supporte les conséquences diversifiées et contradictoires : une demande monétaire à son égard de plus en plus forte de la part de sa famille (1) - des possibilités de plus en plus aléatoires offertes à son exil.

Au village plus il y a besoin d'argent, plus il faut de départs, plus il y a d'absents, moins il y a de force de travail, plus il faut d'argent...etc.

En France, plus il y a d'immigrés, plus la proportion de chômeurs parmi eux est grande, moins d'argent on peut envoyer, etc...

- Des réponses progressives pour sortir de l'impasse.

1975 - Réduire les dépenses en France : c'est la grève de loyers - dite grève de la SONACOTRA

- . Mais également une organisation de plus en plus poussée de la vie en foyer.
- . Prise en charge collective des repas : un repas vaut aujourd'hui (1986) 5F dans un foyer.
- . Caisse de chômage - Caisse maladie pour les clandestins.

Parallèlement à ce phénomène d'auto-organisation dans les foyers, la grève donne le signal de l'ouverture des foyers.

De nombreux contacts furent établies par les résidents avec des associations diverses et plus particulièrement en ce qui concerne notre objet avec les ONG.

Enfin, à l'occasion des licenciements notamment dans l'automobile, deux thèmes furent à nouveau débattus : celui du retour et celui de la formation.

C'est sur la toile de fond de l'ensemble de ces éléments que l'idée d'intervenir collectivement non seulement ici mais dans les villages d'origine est née. Intervenir collectivement mais en essayant d'utiliser au maximum le séjour en France.

Dans cette optique, le séjour est considéré comme de longue durée, de même le retour, lorsqu'il est envisagé, ne l'est que sur la base de transformations préalables dans le village d'origine.

2. Quelques remarques sur les conditions de l'enquête.

Ce texte n'est qu'un aspect d'un travail en cours qui a été entrepris avec et à la demande d'ouvriers immigrés, vivant dans des foyers, eux-mêmes à l'initiative de projets collectifs de développement.

Ces projets ont déjà une histoire, sinon toujours celle de leurs échecs du moins celle des fortes contradictions qu'ils suscitent.

La demande porte sur le repérage systématique et la compréhension des problèmes ici et là-bas que font naître ou révèlent ces projets désormais au coeur des préoccupations des immigrés. Nous insistons sur ce point, car les

"échanges d'expériences", s'ils ne sont pas toujours des pratiques systématiques, sont toujours pratiqués.

Ce travail, commencé il y a un an, n'est pas achevé.

La participation d'immigrés responsables de projet aux enquêtes a, par certains côtés, facilité ces dernières ; elle n'est pas pour autant sans effet.

De même nos informations, à l'heure actuelle, proviennent principalement des acteurs impliqués dans ces projets. Associations dans les foyers, réalisateurs au Mali, mais également villageois hostiles ou favorables.

Une enquête auprès des ONG parties prenantes, des experts et dans certains cas des autorités maliennes est en cours.

Notre enquête au Mali a porté sur cinq projets. Trois projets agricoles de périmètres irrigués au bord du fleuve ayant pour objectif l'autosubsistance soit du groupe, soit du village : un projet coopérative d'achat, initiative visant à résoudre un double problème, celui de l'achat de pain par les familles au moment où les prix sont les plus forts, le contrôle de l'envoi d'argent ; un projet santé qui consiste en la construction d'une maternité et la formation d'une infirmière conçue, explicitement comme moyen d'intervenir sur la reproduction. Tous ces projets sont conçus comme moment d'un processus (2).

Enfin, il est impossible dans ce texte de rendre compte, projet par projet, de l'ensemble des éléments d'analyse dont nous disposons. Nous avons donc choisi de ne donner par projet que les informations nécessaires à une caractérisation d'ensemble ou à l'ouverture d'un débat sur les hypothèses avancées.

Les projets auxquels nous nous référons ont pour lieu de réalisation de gros villages Soninké (mille à deux mille habitants) dans la région de Kayes Mali et sont à l'initiative de Soninké (une exception).

Il va sans dire que les nombreux travaux concernant la société Soninké, notamment l'ouvrage d'Eric Pollet et Grâce Winter nous ont été d'un précieux secours.

Signalons enfin que nous reprenons à notre compte la notion de communauté domestique dans la même acception que celle établie par C. Meillassoux (3). Ce sont certes des communautés domestiques en péril ; toutefois, l'agriculture y reste dominante et détermine encore

l'organisation générale à laquelle les autres activités restent subordonnées. La terre est utilisée comme moyen de travail, l'énergie humaine comme source énergétique dominante...

3. Définition des projets collectifs de développement.

Ce sont des projets conçus collectivement par des immigrés originaires d'un même village (une exception) regroupés dans des associations créées à dessein

organisé dans ces communautés de ressources accumulées dans le pays d'immigration.

Il s'agit donc de stratégies de longue durée qui utilisent sciemment un double espace de références (4) sans pour autant maîtriser l'ensemble des tenants et des aboutissants de ces stratégies, et à plus forte raison leur retombée sur l'espace d'origine.

II. PREMIERES CARACTERISATIONS.

1. Des projets collectifs et organisés.

Si ces projets sont souvent à l'initiative d'un petit groupe d'immigrés anciens captifs, ils ont comme caractéristique centrale de ne pouvoir exister que sur la base d'une dynamique collective. La première étape est donc le rassemblement d'immigrés intéressés. Les palabres quant à la nature exacte du projet sont longues. Il faut recenser les immigrés du village, faire le tour des foyers où ils résident, réunir des assemblées générales, attendre les avis des aînés ou des diverses personnes autorisées du village. C'est à l'issue de ce travail qu'une association formelle est créée - en général association loi 1901. Dans tous les cas, les statuts de l'association sont eux-mêmes collectivement discutés.

En ce qui concerne les projets 2, 4 et 5, un lien avec le village d'origine est simultanément établi sous la forme d'assemblée générale

convoquée par le conseil du village à la demande des immigrés.

Seront membres des associations ceux qui acceptent les statuts votés, veulent participer au projet ou en faire collectif et acceptent de

estimé du projet. Les chômeurs peuvent différer le temps de leur cotisation.

Les membres de l'association discutent de toutes les décisions concernant le projet : nature, coût, droits auxquels donne l'appartenance à l'association, type d'organisation à mettre sur pied au village.

Le caractère formel des associations se marque dans le fait que, chaque fois, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier sont élus. Ils sont en général choisis parmi le groupe plus restreint chargé de prendre contact avec des ONG, avec des responsables gouvernementaux. Les membres de ce dernier groupe ont la plupart du temps fait leurs preuves dans la gestion-animation des foyers.

Nous faisons l'hypothèse, étayée sur un certain nombre d'observations, que le caractère collectif, organisé est inscrit dans une stratégie complexe des éléments "captifs" du groupe d'initiative. En introduisant des éléments démocratiques et égalitaires dans les associations, ils en attendent ici et là-bas des effets quant à la modification des rapports d'autorité.

Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que les structures collectives de ces associations fonctionnant sur une base égalitaire ne se heurtent pas aux structures villageoises et familiales.

Elles sont toutes, à leur manière, et c'est là un fait remarquable à approfondir, en relation avec les structures villageoises, s'appuyant sur elles et les transformant dans un processus complexe et plus ou moins maîtrisé. Les niant de par leur existence, leur redonnant vie en atténuant certaines contradictions au village.

2. Des stratégies de transfert de ressources.

Au coeur de ces projets, une dynamique de contact entre société capitaliste moderne et communauté villageoise est mise en oeuvre. Elle repose sur une stratégie de captation et transfert multiformes des ressources

de la France au village. Il s'agit d'exploiter un espace pour valoriser l'autre.

Ces ressources sont de natures différentes.

1/ Une captation de fonds.

Ils proviennent de l'épargne des immigrés et d'apports financiers d'ONG. Dans les projets que nous avons présentés les cotisations jouent un rôle fondamental. Les projets agricoles ont tous recours à des aides, voire même des prêts des ONG. Les projets maternité et coopérative d'achat sont autonomes financièrement.

2/ Acquisition de moyens de production.

Les trois projets agricoles ont nécessité un groupe moto-pompe sur bac-flottant, un véhicule pour le transport, jusqu'au marché de Kayes, des produits réservés à la vente.

Dans la mesure où les projets dépendent de la maîtrise de l'eau, les trois coopératives se sont dotées d'un profil pour canaux et d'une boîte à outils.

Pour la culture proprement dite, les instruments traditionnels restent de mise.

3/ La formation.

Il convient de noter que si les projets se sont donnés un programme de formation, les différents stages proposés ne correspondaient pas à l'attente.

Un immigré nous disait : "Dommage que la France n'ait pas eu besoin de paysans".

L'autre : "Tout ce que nous avons appris, c'est qu'être un paysan c'est un "métier", mais il est très différent en France et en Afrique". La coopérative d'achat a mis sur pied un programme d'alphabétisation pour tous.

Le projet maternité, outre la formation de deux infirmières, travaille à faire un petit manuel de santé avec un groupe de médecins spécialistes des maladies tropicales.

Aujourd'hui existe un groupe de réflexion comprenant les associations de 3 des 5 projets sur la manière d'utiliser les formations proposées lors des licenciements.

En somme, les stratégies ici visées consistent à partir

d'associations dûment constituées, à acquérir puis transférer :

1. des ressources monétaires dans les villages d'origine aux fins de les doter de certaines infrastructures minimum (maternité, retenue d'eau, greniers) ;
2. des ressources en petit capital technique (camionnettes, pompes) ;
3. à utiliser des dispositifs de recyclage et formation de la main d'oeuvre aux fins d'acquérir les qualifications et les compétences techniques jugées utiles.

Intégration de deux espaces à fonction différenciées, exploitation de l'un pour la valorisation de l'autre, c'est ce que nous avons nommé ailleurs la noria complexifiée (5).

Ces stratégies supposent toujours un va et vient, une circulation des hommes.

Si la problématique introduite par C. Meillassoux des rapports entre production et reproduction a permis une avancée dans la prise en compte du jeu entre les deux espaces, il nous semble aujourd'hui nécessaire de ne pas assigner la référence à l'espace d'origine à la sphère de la reproduction, et celui de la France à la sphère de la production. La double référence joue tant au niveau des comportements dans la production qu'au niveau des stratégies à l'égard des communautés villageoises.

3. Des projets longs à visées cumulatives.

Ces projets s'inscrivent tous dans une durée relativement longue - temps de constitution des associations, temps d'élaboration des projets, temps de la formation, temps de la réalisation.

Ils sont pensés comme :

- Un moment d'une stratégie plus complexe

Le projet agricole n°1 oeuvre à la multiplication des expériences du même type.

Les projets maternité et coopérative d'achat visent l'unité du village autour de projets intéressants immédiatement l'ensemble de la

communauté, laquelle devrait permettre de s'engager pas à pas dans des projets plus ambitieux : aujourd'hui, une école pour le projet coopérative d'achat, un barrage pour le projet maternité.

Les projets agricoles entendent intégrer de plus en plus de paysans.

A chaque fois est mise en avant une logique particulière des priorités.

- Des stratégies cumulatives

Par là, nous entendons l'intérêt que chacun des projets porte aux autres projets, intérêt qui va du bilan intégré d'une expérience antérieure

apparus, de manière à gérer les problèmes à venir.

- Appropriation du bilan des expériences passées

En ce qui concerne l'appropriation des terres, le projet agricole, dernier en date, a tenu compte d'une part, des nombreuses expériences malheureuses ayant donné lieu à des conflits villageois ou inter-villageois -en trouvant le moyen de respecter l'organisation foncière Soninké tout en imposant son mode d'exploitation collective de la terre et son mode de distribution du produit- tout en se préoccupant de faire reconnaître officiellement par l'Etat cette même attribution.

Le projet maternité a pris en compte le fait que la construction de bâtiments n'est pas chose suffisante. Elle peut être pure perte s'ils restent vides. Il a donc pris en charge la formation du personnel minimum d'une part, et a mené une longue lutte afin de se voir intégrer dans le plan santé de l'Etat malien. Et si la maternité n'a pas encore au jour d'aujourd'hui de médecin, les discussions portent ici et là-bas sur les moyens d'en avoir un.

S'adresser à des étudiants en médecine ? Ne plus payer d'impôts ? se payer un médecin ?

- Des structures de coordination

Nous avons signalé l'URCAK, organisation à laquelle adhèrent tous les projets agricoles présentés dans ce texte (19 en tout).

Les problèmes des prix, de la saturation des marchés, donc du type de production souhaitable, du rapport à l'Etat, des transports y sont débattus.

Des équipes enquêtent ici et là-bas sur les projets.

Le débat organisé ici sur tous les projets santé "là-bas" est destiné à coordonner les projets santé.

La création d'une association particulière est en cours. Des réunions regroupant des représentants de divers projets ont lieu, mais elles sont encore pour le moins conflictuelles.

4. Des objectifs qui visent des blocages des communautés domestiques.

On touche là au point le plus éminemment contradictoire des projets.

S'ils se pensent tous comme introduisant un élément de transformation dans le village (à l'exception du projet n°1 qui s'est créé ex-nihilo), cet élément de transformation a pour but de remédier à un dysfonctionnement qui menace la communauté en tant que communauté domestique. Ainsi, ce qui est visé dans le projet n°2, c'est explicitement "l'auto-subsistance" du village et ce n'est pas un hasard si ce terme est employé. (Calcul a été fait de la consommation actuelle du village. C'est en fonction de cela qu'a été calculée la surface nécessaire du périmètre irrigué). Dans le projet n°3 est visée l'auto-subsistance du groupe impliqué. Par auto-subsistance, ils désignent le fait que le groupe puisse subvenir à ses besoins sur sa propre production sans avoir recours à l'échange équivalent, l'échange équivalent restant extérieur et ne jouant que pour l'accumulation strictement nécessaire à l'entretien du matériel. De même, ils se refusent à parler de division du travail. Ils sont tous paysans, même si tel ou tel a une spécialité : à savoir réparer une pompe, négocier avec l'État, etc...

Dans le projet coopérative d'achat, c'est permettre aux familles de surmonter le temps de soudure, de plus en plus long, c'est-à-dire de pallier à l'incapacité des familles à produire suffisamment pour se reproduire ; jouer sur les prix pour que l'écart entre les capacités de production des familles et les besoins strictement nécessaires à la reproduction soit supportable ; en définitive, permettre à l'économie domestique bien essoufflée de perdurer.

Dans le projet santé, il s'agit, encore en-deçà, de garantir la reproduction biologique et physique de la force de travail à venir.

La contradiction entre des éléments de transformation et le simple objectif de survie, de reproduction est sans doute à la fois la plus redoutable mais aussi la plus intéressante.

Elle pose la question "de quoi ces nouveaux aménageurs sont-ils les aménageurs ?"

Conclusion.

Ces projets témoignent d'une identité immigrée reconstituée, non divisée, puissante, qui se manifeste dans des dynamiques complexes variées.

Cependant ils doivent faire face à des forces externes, les Etats, les communautés villageoises.

Ils sont situés dans une région pour laquelle l'Etat malien ne fait pas grand chose (pistes non entretenues, moyens de transports inexistant).

une certaine marge de manoeuvre. Cependant, c'est une région où l'Etat a des projets notamment par le biais de l'aménagement du fleuve Sénégal. Il peut à tout moment, en fonction de ses objectifs, casser les dynamiques en cours. Il possède pour cela des moyens multiples : ne pas attribuer les terres, intervenir sur les prix ou la nature des produits à cultiver, refuser le mode d'organisation, etc... En ce qui concerne les projets écoles-maternité, s'ils pallient à certaines carences de l'Etat, ils peuvent être considérés par ce dernier comme porteurs de conflits à venir d'autant plus inquiétants qu'ils sont ~~organisés~~

Dans les villages, les projets touchent aux formes de pouvoir traditionnelles (reconnaissance d'un nouveau type de savoir - distribution). Celles-ci, pour affaiblies qu'elles soient, ne sont pas sans moyen d'action. L'exemple de Tanima (Mali) est éloquent. Les terres une fois irriguées, cultivées, un notable a réussi à s'appropriier les récoltes et expulser les "aménageurs" qui n'étaient pas du village.

Ces difficultés sont d'autant plus redoutables que la démarche

visent la reproduction des communautés d'auto-subsistance.

La logique de l'investissement -transfert monétaire, de matériel technique, etc.- ne peut vivre qu'en s'accumulant comme toute logique du capital et de ce fait ne peut que miner toujours davantage l'économie de subsistance, sans pour autant assurer le passage à l'entreprise capitaliste. Dès lors peuvent-ils échapper à cette alternative qui les nierait et qui les guette : être un nouvel avatar des communautés domestiques adapté au nouveau type d'immigration requis dans les pays capitalistes ?

A moins que, et c'est là une perspective envisageable, tout ce mouvement ne consiste finalement qu'en la réalisation de conditions originales d'une dissolution organisée, mesurée, des communautés domestiques.

Plaide aussi dans ce sens le fait que l'introduction d'éléments démocratiques et égalitaires dans ces projets modifie (souvent comme résultat d'une stratégie implicite des initiateurs) les rapports traditionnels d'autorité.

NOTES

(1) On assiste dans cette période à une augmentation des transferts monétaires. Ces transferts seraient équivalents à 1/8 du budget malien.

(2) La version intégrale de ce texte donnait pour chaque projet les éléments nécessaires à la compréhension de la caractérisation faite plus loin. Nous nous en sommes tenue ici à la désignation de leur nature socio-économique -ce qui ne se justifie aucunement, si ce n'est par le manque de place.

(3) C. Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, p. 59 et 60

(4) Sur la problématique du double espace de référence, cf. Cordeiro, Gonin, Quiminal, Colloque AFA. "Les positivités de la mise en contact de cultures différentes". Dans ce texte, l'accent est mis sur les retombées en France.

(5) Recherche "sur les nouveaux comportements immigrés dans la crise". C. Quiminal, A. Cordeiro.